Communiqué 25

«*42 adultes et 4 ados ont quitté les Olieux* **»[1].** Rien qu'en lisant le titre de l'article du journal de La Voix du Nord (diffusant comme un toutou les infos de la Préfecture), nous nous devons de rétablir certaines vérités, révéler le climat qui y régnait au moment de quitter le Parc de la part de jeunes : mépris, méconnaissance, arrogance, déconsidération....

➡ ***Retour sur la journée de lundi 7 novembre 2016 au parc des Olieux :***

Pour commencer, la préfète, censée participer à l'opération de « mise à l'abris » qu'elle-même a concocté, ne vient même pas jusqu'au parc, et observe sur les cotés : aurait-elle eu peur des personnes qu'elle se doit de protéger ?
L'organisation laisse vraiment à désirer : alors que la Préfecture se basait initialement sur la liste des jeunes présents au Tribunal Administratif du 20 octobre, finalement elle change d'avis.
Quatre jours avant, la Préfecture demande aux jeunes d'établir une liste des présents sur le Parc et réclamant un hébergement. Ils n'ont que quelques heures pour la lui transmettre. Seule cette liste fera foi pour pouvoir aller à Cassel et Dunkerque. 36 jeunes sont montés dans le bus pour Cassel. Bien qu'il reste encore de la place, la préfète ordonne le départ. C'est seulement après avoir revendiqué la possibilité d'occuper les places vacantes, que la préfète revient sur sa décision. Telle une "sauveuse", elle décide de faire monter quelques jeunes supplémentaires, présents sur la liste initiale. Malgré les huit places encore disponibles, elle reste intransigeante : la préfète ne se base que sur les noms inscrits sur sa feuille, sans se soucier des personnes qui se trouvent devant elle et qui demandent à être hébergés… En tout, 42 jeunes, sur les 50 places disponibles, partent pour Cassel.
De plus, la préfète outrepasse ses droits en demandant aux jeunes d'aller démonter leurs tentes : ce n'est pas à elle de décider si le camp peut ou non rester, car il s'agit d'une décision du Tribunal Administratif ! Malgré cela, elle va même jusqu'à accompagner un jeune près de sa tente, pour "l'aider" à la démonter et qu'il débarrasse ses affaires. Il lui dira qu'il n'est pas tout seul dans cette tente, qu'ils y sont à deux et que son copain ne part pas à Cassel... Peur de rien, elle lui répond que son copain ira… dans une autre tente ! Elle s'est vraiment cru au camping ! Malgré l'intervention de soutiens qui lui rappellent de rester « à sa place », la préfète en a pour tout le monde : « *Déjà vous nous avez appelé à la rescousse... je sais ce que j'ai à faire ! Et vous, qu'est ce que vous faites pour eux ?* » C'est le monde à l'envers !!!
Clairement, le mépris et l'incompétence de la Préfecture sont au rendez-vous : dans un premier temps, l'assistant de la Préfète déclare qu'il a du mal à prononcer les noms et prénoms des étrangers. Il s'adresse ensuite aux jeunes avec une élocution digne de *Tintin au Congo* : « Toi vouloir aller à Cassel ? ». Enfin, toujours à la peine, il tend finalement la liste aux jeunes pour qu'ils y trouvent leurs noms. Après les avoir pris pour des débiles, il oublie maintenant la réalité du terrain : certains jeunes ne savent ni lire ni écrire...
Dans la même nuit, vers 2h du matin, la Police vient réveiller les jeunes au Parc de manière violente et traumatisante pour un énième contrôle d'identité. Nous dénonçons cette pratique inutile et abusive !

➡ ***Mercredi 9 novembre : La MEL redemande l'expulsion du parc !***

La décision tombe. Le juge précise que c'est le dernier référé. Il ordonne à la Préfecture et au département de trouver un hébergement pour les jeunes présents au dernier contrôle d'identité (du 8 novembre) ; ensuite la MEL pourra expulser le Parc. Dans cette décision, aucune solution est proposée pour ceux qui ne sont présents sur aucune « liste » et pour les nouveaux arrivants. Le Parc, comme tout Campement, évolue chaque jour, une telle vision figée ne permet pas de prendre en compte la réalité de la migration.

Nous le crions encore une fois haut et fort : cette mise à l'abris reste une mise à l'écart ! Nous avons des doutes par rapport à la qualité de la prise en charge des jeunes sur les deux sites, car le plan semble défaillant et surtout très loin de la bienveillance promise.

La Préfecture prévoit des bus pour un nouveau départ des jeunes. Nous appelons à venir sur le Parc pour les soutenir mardi 22 novembre à partir de 10H. Merci de votre soutien ! A relayer.

Collectif des Olieux, Le 20 novembre 2016

---

[1] Titre de l'article de la Voix du Nord, paru le 7/11/2016.